

dialogue

bulletin d'information municipal



44

*Lac des Teulières,
baignade printanière...*



Nouveau service public de covoiturage

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a créé un service public de covoiturage du quotidien dénommé «**Sillonne Covoit**», disponible depuis novembre 2024 sur l'application de l'opérateur KAROS, mettant en relation conducteurs et passagers réalisant des trajets similaires au quotidien.

Ce nouveau service vise à encourager la pratique du covoiturage et à renforcer l'offre de mobilité.

Rien de plus simple pour vous inscrire :

1. **Téléchargez** l'application Karos Sillonne Covoit
2. **Créez** votre compte en indiquant si vous êtes conducteur, passager ou les deux (alternant)
3. **Précisez** votre trajet domicile travail et indiquez vos horaires de trajet
4. **C'est parti**, Sillonne Covoit vous met alors en relation avec des usagers effectuant le même trajet

Une fois inscrit, vous économisez sur vos trajets du quotidien effectués dans le territoire de l'Agglo et supérieur à 5km, et si aucune alternative en transport en commune n'est possible (liO Car, navette Sillonne ou liO Train)

Gagnez 2 € par passager et par trajet allant jusqu'à 30 Km

Puis 0,10 € par km supplémentaire jusqu'à 80 Km

Payez 0,50 € pour un trajet allant jusqu'à 30 km

Puis 0,10 € par km supplémentaire jusqu'à 80 Km

Une tarification spécifique s'applique pour les trajets reliant des zones hors du territoire de l'agglomération.

Pour plus d'informations <https://www.gaillac-graulhet.fr/se-deplacer/covoiturage/sillonne-covoit/>

La sécurité avant tout

Afin de répondre aux attentes des Montanais en termes de sécurité, il était nécessaire de trouver des solutions sur un axe très fréquenté afin de réduire la vitesse des véhicules traversant la commune par la D87.

La pose provisoire de chicanes le 17 décembre 2024 ainsi qu'un suivi de quelques mois ayant apporté toute satisfaction et après quelques modifications d'installation demandées par les riverains ; les élus ont décidé de valider ce projet définitivement.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre et il a été convenu que l'entreprise STPR de Marssac-sur-Tarn présentait des prestations supérieures en termes d'aménagement et proposait un prix plus intéressant.

Les travaux débiteront courant Juin.





L'édito



Nos principaux projets, évoqués dans notre profession de foi lors des élections municipales de 2020, seront pratiquement tous réalisés en mars 2026, date de la fin de ce mandat.

En résumé, les travaux en cours de la maison Rossignol nous ont réservé quelques surprises ! Notamment des imprévus sur la structure principale qu'il a fallu renforcer afin de sécuriser le bâtiment. Malgré ce contretemps, les délais seront tenus pour une ouverture du Bistrot Rossignol à la fin de l'année 2025. Monsieur Ludovic Fages, gérant du futur restaurant, est impatient de vous y accueillir.

Quant à la maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s, les services de la DRAC nous ont imposé un diagnostic Archéologique qui avait été programmé fin juin, après maintes négociations, ce délai a pu être raccourci de 3 mois. Suite à la réalisation des sondages, aucun vestige n'ayant été découvert, les autorisations nous ont été enfin accordées et nous avons obtenu le permis de construire. L'appel d'offres a été lancé le 16 avril 2025 et nous sommes à ce jour dans l'analyse des candidatures. Les travaux devraient commencer prochainement.

Le projet pour l'aménagement de l'entrée de l'église du village et du parvis est en cours. Nous sommes dans l'attente de la finalité de l'étude en prévision de lancer un appel d'offres afin de retenir des entreprises. Ces travaux permettront une accessibilité pour tous et nous espérons leur réalisation au plus tôt.

Malgré une forte inflation, nous n'avons pas augmenté les impôts fonciers depuis 2017, cependant nous avons réussi à maîtriser et à réaliser les investissements prévus.

Le recensement de la population s'est parfaitement déroulé, je remercie la coordonnatrice et les agents recenseurs pour leur investissement et leur sérieux, mais à ce jour nous n'avons pas encore l'analyse de

l'INSEE sur le résultat du nombre d'habitants de notre commune.

Concernant les élections municipales de mars 2026, cela arrive et se prépare, aussi, je suis heureux qu'il se profile des candidatures, ce qui est une bonne nouvelle pour la suite de la gouvernance et de la gestion de notre commune. Nous sommes un grand nombre à ne pas se représenter, notamment les plus anciens, il est normal de passer la main à des personnes plus jeunes et motivées.

Je souhaite une transition dans la sérénité, avec une représentation géographique de tous les quartiers, afin d'être au plus près de nos concitoyens et de garder le lien sur une commune étendue comme la nôtre.

Il est nécessaire d'avoir une diversité professionnelle des candidats, venant de secteurs différents afin d'amener une richesse intellectuelle à l'équipe, et bien sûr la parité avec une mixité hommes et femmes, ce qui apporte un bon équilibre sur la vision des projets. Tous ces éléments réunis permettraient un bon fonctionnement.

Je souhaite une campagne électorale, apaisée, constructive, dans l'intérêt de tous les Montanais.

Je voudrais pour terminer, féliciter notre Conseil Municipal Jeunes qui, après un beau travail sur le thème de l'innovation, a remporté le deuxième prix du trophée jeune Marianne.

Notre équipe de rugby avec un parcours remarquable, finaliste de la coupe des terroirs et de belles prestations en 8^e du championnat d'Occitanie, en 8^e du championnat de France et une montée en Régionale 2. Félicitations pour ce beau parcours.

Et bien sûr notre comité des fêtes pour avoir organisé 4 jours de festivités grandioses, un grand merci à toute l'équipe.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bonne lecture.

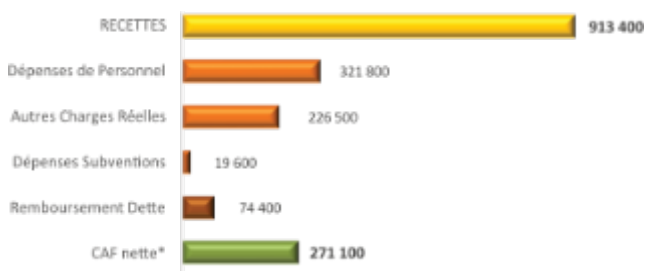
Gilles Crouzet



Vote du budget

Le conseil municipal s'est réuni le 10 avril 2025 à 20 h pour voter le compte financier unique (CFU) 2024 et le budget prévisionnel de 2025 de la commune de Montans. Le conseil municipal a également fixé les taux des différentes taxes locales.

Des recettes en hausse et des dépenses stables



Recettes – dépenses de personnel – autres charges réelles – subventions – remboursement dettes = CAF nette

* CAF Nette : Capacité d'autofinancement après règlement des emprunts

Les recettes de fonctionnement sur l'année 2024 se chiffrent à 913 400 € (hors atténuation de charges) en augmentation de 9% par rapport à l'année précédente.

Un tiers des ressources provient du versement des dotations de l'état (34% des recettes) en augmentation de 5.6 % par rapport à 2023 grâce principalement à la dotation de solidarité rurale.

Les impôts locaux (essentiellement la taxe foncière sur le bâti et non bâti) assurent 19% des ressources de la commune. La progression du nombre de résidences et la réévaluation de la valeur locative ont généré plus de rentrées fiscales soit une hausse de 6.7% par rapport à 2023. En incluant la compensation de l'état du fait de l'exonération de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part des impôts locaux atteint 29% des recettes de la commune.

Les autres recettes (locations, taxes diverses, droits de mutation, attribution de compensation de l'agglomération...) assurent le restant des ressources.

A noter, une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement puisqu'elles sont demeurées stables entre 2023

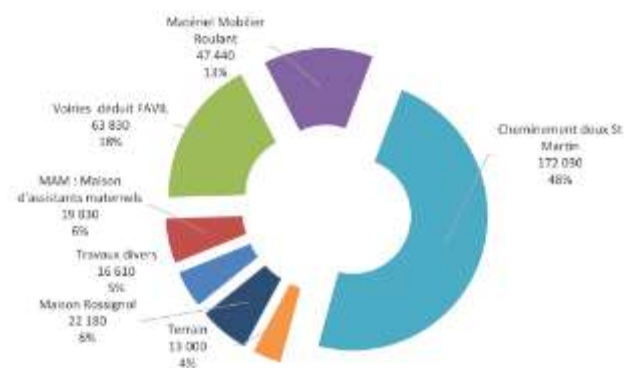
et 2024 (567 900 € hors charges financières soit - 0.2% par rapport à 2023).

Plus de recettes et des dépenses stables : La CAF augmente

Au global en 2024, après avoir réglé l'ensemble des charges en incluant le remboursement du capital emprunté, le solde a été de 271 100 € qui correspond à la CAF nette. Il a été utilisé pour financer une partie des investissements.

Poursuite des investissements

Les investissements de 2024 se sont chiffrés à 354 920 € avant déductions des diverses subventions.



L'année 2024 a été marquée par l'achèvement des travaux du cheminement piétonnier de l'avenue Saint Martin jusqu'au village et par la préparation des deux nouvelles réalisations qui verront le jour en 2025, à savoir la rénovation de la maison Rossignol et la création de la MAM (maison d'assistants maternels).

Durant cette année, aucun emprunt a été contracté, le financement de ces investissements a été assuré par la perception des subventions en provenance de l'Etat, de la région Occitanie, du Département et de l'agglomération Gaillac- Graulhet à travers des fonds de concours.

Un endettement modéré

La volonté du conseil municipal est de contenir l'endettement, depuis 2017, ce dernier diminue. La dette de la commune par habitant est modérée (335 €) au regard de la moyenne des autres communes de la même strate (576€ base 2023).

La situation financière de la commune de Montans est saine avec un endettement raisonnable.



2025 : Pas d'augmentation pour les taux des impôts locaux

Depuis 2017, le conseil municipal n'augmente pas les taux des impôts locaux (taxes foncières bâties, non bâties et taxe d'habitation pour les maisons secondaires). Pour 2025, les taux n'évolueront pas et notre volonté demeure toujours de contenir la pression fiscale. Toutefois, les bases cadastrales calculées par les services des impôts seront revalorisées de 1.7% ce qui correspond à la hausse de l'indice des prix (IPCH).

Si vous souhaitez plus de précisions, les documents comptables sont consultables à la mairie auprès des secrétaires. Pour faciliter la lecture, l'ensemble des chiffres a été arrondi.

Le Bistrot Rossignol *du verre à l'assiette*

Aujourd'hui, d'importants travaux de rénovation de la maison Rossignol, au cœur du village, sont en cours. Ils sont exécutés par des entreprises de qualité, retenues à la suite d'un appel d'offres. La date de réception est prévue pour la fin du mois de septembre, malgré de nombreux imprévus révélés au cours du chantier.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment de 175 m² sera loué à Ludovic Fages dans lequel il va créer un bar-restaurant de type bistrot de pays. Ce tarnais depuis toujours et montanais d'adoption a prouvé depuis de nombreuses années son implication dans la vie communale, notamment à la présidence de l'Association des Parents d'Élèves de l'École Amandus. Il a depuis très longtemps, le projet d'ouvrir à Montans un lieu vivant, de partage tant culinaire que culturel.

L'objectif est de proposer un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants de la commune et les touristes : un bistrot accueillant aux ambiances multiples et proposant également une offre de restauration aux goûts francs, simples et assumés. Un lieu chaleureux et multigénérationnel mêlant l'ancien et le moderne qui participera au maintien de l'animation du tissu social, économique et culturel de la commune.

Son nom de baptême : Le Bistrot Rossignol, du verre à l'assiette.

Un nom qu'il n'a pas choisi de façon anodine. Effectivement, il semble important pour Ludovic d'intégrer un bout d'histoire de la commune et du lieu dans la future dénomination de son établissement. Il y trouve également une cohérence avec les actions menées par les élus et notamment avec la réhabilitation du parc Rossignol sur lequel donnera la terrasse du futur bistrot.

L'équipe municipale se réjouit de cette belle réalisation nécessaire à la vie de notre village et utile aux nombreux touristes attirés par notre site archéologique et notre bien-vivre à Montans.





L'Archéosite

*devient le Centre
Archéologique de Montans,
doté d'un nouveau logo,
pour valoriser ses deux
missions principales, que
sont la recherche (à l'entrée
du village) et le musée (au
cœur du bourg).*

Archéosite aux couleurs de l'été :

Durant la période estivale, l'Archéosite ne prend pas de vacances et vous propose :



ateliers : (c) Pascale Walter

- Tous les week-ends : Des visites guidées (Incluses dans le billet d'entrée).
- Ateliers des vacances pour les 4-6 ans (tous les mercredis) et 7-12 ans (tous les mercredis et vendredis) – Ateliers familles (tous les jeudis).

Journées Européennes du Patrimoine (20 et 21 septembre) – Entrée gratuite



torque : Guil / Photographie

A l'occasion des Journées du patrimoine, une exposition exceptionnelle ouvre ses portes au musée, autour de la reconstitution, en archéologie expérimentale, du torque (collier gaulois) en or de Montans. Ce bijou unique a été retrouvé dans le village en 1843 et s'est retrouvé propulsé, presque cent ans plus tard, à New-York, avant d'intégrer les collections nationales à Saint-Germain-en-Laye.

Le défi : en reproduire une copie tout en étudiant les gestes d'orfèvres gaulois pour mieux les comprendre et les éprouver. Cette exposition est le fruit d'un projet pluridisciplinaire autour des gestes et des savoir-faire gaulois associant Le Centre Archéologique de Montans, le Musée d'Archéologie Nationale, le CNRS, l'Ecole des Arts Joailliers avec le soutien de Van Cleef & Arpels, la Fondation du Patrimoine, la Région, l'Etat et l'Europe.

Renseignements :

05 63 57 59 16. Toute l'actualité est à retrouver sur la page www.facebook.com/Archeosite.Montans



Église de Saint-Martin du taur

Située sur son promontoire, cette église dominant la campagne verdoyante fût construite en 1865 en remplacement de l'ancienne.

Son cimetière juxtaposé s'agrandit actuellement par manque de places dans l'actuel.

Afin de permettre à nos églises de campagne de ne pas être oubliées, une équipe de bénévoles du secteur de St Martin entretient et embellit cette charmante église où se produisent divers évènements.

Le Saint patron de ce lieu Théodoric Balat, naquit à St Martin du Taur, au Puech du Taur non loin, le 23 octobre 1858. Après ses études au séminaire de Lavaur, il fût ordonné prêtre à Paris et célébra sa première messe dans cette église le 13 août 1884.

Parti missionnaire prêcher le christianisme en Chine, se dépensant sans réserve pour le bien spirituel de ce pays jusqu'à l'heure de son martyre, le 9 juillet 1900 où il fût exécuté, décapité par les Boxers, ainsi que 120 autres chrétiens.

Théodoric Balat fût canonisé par le Pape Jean Paul II le 1 octobre 2000 qui le déclara Saint.

Dans le porche de cette église, des photos sur tableaux sont exposées relatant le parcours de sa vie.

En souvenir de l'enfant de la paroisse, chaque année une commémoration est célébrée par notre dévoué prêtre Sébastien Diolene : une messe chantée et animée aux environs de la date anniversaire de sa mort, le 9 juillet.

Une assistance nombreuse participe à cette célébration dans la foi et la fraternité, et qui se clôture par le verre de l'amitié sur le parvis de l'église dans une ambiance conviviale.

Pour la nativité du Christ, l'église ouvre également ses portes les dimanches de décembre, où l'on peut admirer une grande crèche illuminée et élaborée avec soin par les bénévoles. Cette exposition se termine à l'épiphanie par les vêpres à 16h.

Un chemin de croix a lieu dans cette église pendant le Carême, suivi d'une messe.

Une équipe de rosaire de St Martin a été instituée depuis plusieurs années et se réunit mensuellement chez les participants dans une entente cordiale.

Cette église est ouverte à tous, quelques baptêmes, mariages ont eu lieu, sans oublier la messe annuelle de Toussaint, ainsi que des funérailles.



Faucardage

Le printemps étant déjà là, la Commune s'efforce chaque année de réaliser un entretien général qui agrémente agréablement la vision de Montans.

Une année pluvieuse donne naturellement une pousse d'herbe abondante qui va nécessiter plusieurs passages. La Mairie est équipée d'un broyeur d'accotement qui permet une coupe rapide complétée par l'épareuse qui dégage la visibilité des carrefours.

La commune, comme chaque année, a aussi engagé un budget à l'entretien de notre voirie, les travaux auront lieu courant de l'été.

Le fleurissement est aussi de mise pour donner de la couleur à nos lieux stratégiques, l'arrosage étant la tâche incontournable de nos agents techniques.



Le cimetière Saint-Martin

Le conseil municipal ayant approuvé l'agrandissement du cimetière Saint-Martin, les travaux ont commencé depuis quelques mois.

L'extension a pu être réalisée sur le terrain qui appartient à la mairie, et permettra d'obtenir 20 places supplémentaires. L'accès se fera par le contournement qui a été aménagé par les services techniques de la mairie. Pour la maçonnerie, c'est l'entreprise Albert Dias qui a été retenue. Le chantier devrait se terminer courant de l'été, il reste à ce jour l'allée centrale et le crépi à finaliser.

Adoptons les bons gestes pour le confort de tous !

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Concernant les déchets de jardin (herbe, végétaux, branchages), **l'emploi du feu est absolument interdit tout au long de l'année**. Les déchets verts doivent être broyés, compostés ou bien déposés en déchetterie à Gaillac. Les infractions peuvent être constatées par le maire, la police ou la gendarmerie. Le contrevenant encourt une amende pouvant atteindre 450 € (art 131-13 du code pénal).



Les échos du Conseil Municipal Jeune de Montans

Lors de notre élection en octobre 2024 nous avons émis le souhait de rencontrer les aînés du village pour que ceux-ci nous racontent leur enfance et leur jeunesse. C'est chose faite, la rencontre a eu lieu le mercredi 30 avril en présence de Michèle et Marie qui ont répondu à toutes nos questions.

Cet échange très enrichissant nous a permis de mesurer les différences entre nos deux générations. (+ de 60 ans nous séparent).

Les thèmes abordés ont été :

L'école, cantine et transports ; Noël ; Habitat : confort et commodités ; Habillement ; Vacances.

Cet échange a mis en évidence que le temps scolaire était plus long qu'aujourd'hui, que dans les campagnes les classes de maternelles n'existaient pas, que les trajets se faisaient à pied ou à vélo et qu'il n'y avait pas de cantine donc il fallait apporter son repas. Il y avait peu de cadeaux à Noël (fruits ou chocolats).

Les maisons n'étaient pas chauffées sauf la cuisine pièce principale de la maison où vivaient plusieurs générations (grands-parents, enfants et petits-enfants). Il n'y avait pas de salle de bain ni de WC et les chambres étaient partagées par plusieurs personnes. Les courses se faisaient par le biais de marchands ambulants (boulangers, épiciers).

Les enfants avaient peu de vêtements et de chaussures souvent déjà portés par des frères ou sœurs plus âgés, de plus, tout le monde portait une blouse (ou tablier).

Les familles ne partaient pas en vacances. Le sport et les loisirs n'avaient pas comme aujourd'hui une place importante dans leur vie.

Ceci n'est qu'un bref résumé de nos échanges qui ont duré près de deux heures.

Nous avons également parlé des repas et Marie et Michèle nous ont donné des recettes.

Nous avons décidé de vous en faire profiter, nous avons choisi : le Mesturet

A vos fourneaux !!

Ce fut une très belle rencontre qui s'est terminée par un goûter. Nous espérons que Michèle et Marie garderont comme nous un bon souvenir de cette entrevue. Nous les remercions chaleureusement.

Oscar - Léo - Roméo - Romain - Lucile - Mila - Manon - Lucie

Mesturets (galettes de potiron)

1 potiron ou courge 11 kg
Beurre
Omelette d'œufs
Sucre
Sel, sucre

Cuire la courge à l'eau, dans une cocotte.
Égoutter, presser pour en faire sortir l'eau.
Faire la courge au presse-potage.
Ajouter de la farine, tout en malaxant jusqu'à obtention d'une pâte à bœuf dense.
Parfumer à la fleur d'oranger, ajouter une pincée de sel et sucre à volonté.
Faire fondre une bonne noix de beurre dans une poêle pour y cuire des galettes d'un diamètre d'environ 10 cm pour 3 cm d'épaisseur.
10 minutes pour chaque face.
Dresser dans un plat, saupoudrer de sucre et servir au chaud jusqu'au dessert.

Josephine et Thierry Bardon
(Hors-séjour Le Gard-Pile)

Trophées Jeunes Marianne



L'association des Anciens Maires du Tarn a décidé de mettre à l'honneur les Conseils Municipaux Jeunes en créant les Trophées Jeunes Marianne. Après avoir déposé un dossier de candidature détaillant leur projet : dons faits à deux associations caritatives du Tarn suite à la vente de livres lors de vide-greniers, le CMJ de Montans a été récompensé par le 2e prix dans la catégorie « Innovation ».

Le diplôme et le trophée sont exposés à la mairie. Tous les jeunes maires, adjoints et conseillers ont reçu une médaille.

Bravo et merci à tous pour votre implication au sein du conseil municipal jeune.

Maryline et Luc, nos épiciers toujours à notre service !

En novembre dernier, ont été fêtés les 20 ans d'activité de nos épiciers, avec toujours un regard optimiste vers l'avenir.

Gilles Crouzet était accompagné d'Alexis Marre, maire jusqu'en 2008, afin de marquer ce moment avec Maryline et Luc, aux destinées de l'épicerie depuis 20 ans. L'aventure a commencé lors de la reprise de l'épicerie de Jean-Louis Rieudebat, au 13 Avenue Elie Rossignol.

Le déménagement sur les lieux de l'ancienne poste, à proximité du rond-point, s'est fait en mars 2008 à la suite de travaux d'agrandissement et d'aménagement conduits par la municipalité. L'agence postale et un appartement à l'étage ont en même temps été créés. Cette installation, au cœur du village, fut un développement dynamique près de l'école, avec stationnement à proximité.

L'épicerie est devenue « multi commerces », « multi services » avec les jeux, la presse, l'ouverture aux produits locaux, les fruits et légumes. Maryline et Luc ont su garder un lien et assurer l'essentiel durant la période Covid. L'épicerie est un véritable lien social avec une large fidélité de la clientèle, un point de rendez-vous incontournable dans la vie Montanaise. On y discute, on y partage de bons moments, avec même parfois Papi Yves pour donner un



coup de main à sa fille. Maryline et Luc et maintenant Cathy qui assure les remplacements, proposent une ouverture tous les jours, 70 h par semaine du mardi au samedi de 7 h à 19 h15, les dimanches et lundis de 7 h à 12 h. Une implication remarquable au service des Montanais ! Merci Maryline, merci Luc !

Lutte contre l'habitat indigne

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) met à disposition des ménages en situation de mal-logement un outil numérique gratuit de signalement.

Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit au locataire mais aussi à toute personne ayant connaissance d'une situation de mal-logement (propriétaire, élu, professionnel de santé, intervenant à domicile, acteur social, pompier, artisan...) de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire en termes simples les désordres constatés dans un logement (humidité, infiltrations, problème de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures, problèmes structurels ou autres), et de se laisser guider jusqu'à la validation de son signalement.

Pour faire un signalement : <https://histologe.beta.gouv.fr/>

Le Guichet unique du PDLHI centralise les signalements et coordonne l'action de l'ensemble des acteurs engagés contre le mal logement.

Pour le contacter : ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr
05 81 27 50 49

Et pour en savoir plus...le site Internet de l'État : <https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement-urbanisme-commercial/Urbanisme-habitat-ingénierie/Habitat-logement/Que-faire-face-a-une-situation-d-habitat-indigne>



Ouverture prochaine de la Maison de Santé de Proximité



C'est une excellente nouvelle pour notre commune et les environs : la Maison de Santé de Proximité ouvrira ses portes le **1er septembre prochain** au **2 rue de l'Art Poétique à Lisle-sur-Tarn**. Ce nouvel équipement structurant permettra de répondre aux besoins croissants en matière d'offre de soins sur notre territoire.

Cette réalisation ambitieuse représente un **investissement global de 2 860 172 €**, rendu possible grâce au soutien de plusieurs partenaires institutionnels :

L'État : 583 943 €

Le Conseil Départemental : 285 633 €

Le Conseil Régional : 130 000 €

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de l'opération, les loyers des locaux sont portés par les quatre communes partenaires (Lisle-sur-Tarn, Montans, Parisot et Peyrole), témoignant ainsi d'un engagement fort en faveur de l'accès aux soins et de la solidarité territoriale.

Conçue par le cabinet d'architecture AATC, basé à Marsac-sur-Tarn, la Maison de Santé a été pensée pour favoriser une offre de soins diversifiée, coordonnée et accessible.

Elle accueillera dès son ouverture :

5 médecins généralistes

1 orthophoniste

1 sage-femme

2 dentistes, qui effectueront ici leur première installation

1 diététicienne

4 cabinets d'infirmières libérales

1 cabinet de médecine générale destiné à accueillir ponctuellement d'autres professionnels de santé

Et potentiellement **un second orthophoniste** actuellement en cours de projet d'installation

Les locaux abriteront également la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires), structure qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé du bassin de vie et favorise la coordination des soins et le travail en équipe autour des patients.

Ce nouvel espace de santé contribuera à améliorer l'accès aux soins pour tous les habitants, tout en encourageant l'installation et la collaboration entre professionnels de santé. Il incarne aussi notre volonté d'agir concrètement pour la qualité de vie de nos concitoyens et la dynamisation de notre territoire.

Commémoration des 80 ans de la victoire du 8 mai 1945

Malgré la pluie, les montanaises et les montanais, jeunes et moins jeunes, se sont rassemblés ce dimanche 11 mai pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

Le maire, Gilles Crouzet, accompagné de Guy Sangiovanni ont lu la lettre de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Ensuite, après le dépôt de gerbe vint le moment solennel de la lecture de l'appel aux morts, suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise.

Après ces moments d'émotion et de partage, le maire a remercié toutes les personnes présentes et les a invitées à partager le verre de l'amitié dans la salle du clos des sœurs.



Gym de Montans

Une année dynamique pour notre association de gym !

Cette saison, notre association a proposé quatre cours de gym par semaine, du lundi au jeudi, pour répondre aux envies et aux niveaux de toutes :

Renforcement musculaire,
Pilates,
Cardio training
Renforcement musculaire

Nous avons aussi proposé deux stages, autour d'activités originales et pleines

d'énergie : **Pound** et **Zumba**. Ces matinées ont été un vrai succès, avec une belle participation de nos adhérentes venues partager un moment sportif et convivial en dehors des cours habituels.

Et ce n'est pas tout ! À la rentrée prochaine, nous reconduirons ces quatre cours hebdomadaires avec la reprise du cours de danse en ligne et nous envisageons d'ajouter un cours de gym douce le mercredi après-midi, pour que chacune puisse trouver une activité adaptée à son rythme.

Si vous êtes intéressés par ce nouveau cours de gym douce adaptée aussi aux séniors, n'hésitez pas à nous joindre au numéro **06 78 69 00 22**. Notre association est dynamique, conviviale et riche en rencontres. N'hésitez pas à vous renseigner, à venir essayer un cours, et pourquoi pas nous rejoindre dès la rentrée de septembre !

Un grand merci à toutes celles qui ont contribué à faire de cette année une belle réussite ! On se retrouve à la rentrée, en pleine forme et toujours motivées !

L'équipe de la gym



L'année scolaire touche à sa fin et la dernière action de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole (APE) de Montans, la vente de plants et de fleurs de printemps fin avril, a à nouveau permis de collecter des fonds grâce à votre participation. Nous remercions les parents qui nous ont aidés à vendre ainsi que tous les acheteurs. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, à l'automne, pour la prochaine vente de fleurs.

La fin de l'année scolaire sera clôturée par la fête de l'ALAE le vendredi 27 juin lors de laquelle sera tirée la tombola des parents d'élèves. Nous serons présents et nous comptons sur votre participation pour faire de cette fin de journée une réussite. Le 3 juillet, l'école organisera un concert permettant aux enfants de rencontrer un artiste international en partenariat avec le festival Pause Guitare, qui sera financé par l'association. En septembre,

l'APE participera à nouveau au voyage scolaire des CM1-CM2.

Enfin, nous tenons à vous rappeler que toute personne qui souhaite s'investir de près ou de loin à l'APE peut nous rejoindre. Venez à l'assemblée générale qui aura lieu comme chaque année à la rentrée. C'est à cette occasion que nous vous présenterons les résultats des actions menées et que le bureau sera constitué.

A très bientôt, L'équipe de l'APE

Association des Parents d'élèves de l'école de Montans

ape.de.montans@gmail.com



Z'Elles Gaillacoises

Le Week-end des Z'Elles Gaillacoises revient pour sa 9^e édition du 13 au 15 juin 2025 à Montans. Organisé par l'association des Z'Elles Gaillacoises, ce rendez-vous festif et solidaire célèbre les vins de Gaillac, le patrimoine local et l'engagement des vigneronnes du territoire.

Qui sont les Z'Elles Gaillacoises ?

Créée en 2016, l'association des Z'Elles Gaillacoises regroupe une trentaine de vigneronnes passionnées du vignoble de Gaillac. Leur mission : promouvoir les vins de leur région tout en œuvrant pour la préservation du patrimoine local, les pigeonniers, symboles emblématiques du vignoble. Chaque année, elles organisent un week-end convivial mêlant œnotourisme, découvertes culturelles et animations festives, dont les bénéfices sont reversés à un projet de restauration de pigeonniers.

Programme du week-end 2025

Vendredi 13 juin – Apéro-Bateau

19h30 : Apéro bateau. Embarquez pour une balade en gabarre au départ du port d'Aiguelèze, organisée par Gaillac Visit. Au programme : 1h30 de navigation, dégustation de vins des vigneronnes et assiette apéritive.

Réservation obligatoire

Samedi 14 juin – Apéro-Concert

19h00 : Rendez-vous dans le parc de l'Archéosite de Montans pour un apéro-concert avec le groupe Très Amigos. Restauration sur place avec des produits du terroir et vins de Gaillac. Entrée libre.

A cette occasion l'archéosite proposera de 18h à 20h00 de petites visites du musée.

Dimanche 15 juin – Journée festive et gourmande au 2052 route de Fonbren

8h30 – 11h00 : Randonnées dans le vignoble gaillacois. Randonnée de la sigillée, animée par Fany Maury de l'Archéosite de Montans et Laure Constans. Randonnée vélo, organisée par le Gaillac Vélo Club. Randonnée en mobylettes avec Vintage Cyclomoteurs 81.

Fouace et café offerts.

Sur inscription.

10h00 : Atelier "Yoga & Vins" animé par Philippe Bascoul.

1h de yoga pour éveiller vos sens.

1h de dégustation des vins. Sur inscription

10h00 : Conférence sur les pigeonniers animée par Michel Lucien, spécialiste des pigeonniers du Tarn. Sans réservation.

11h30 : Dégustation des cuvées offertes par les vigneronnes pour la vente aux enchères. Sans réservation.

12h30 : Déjeuner champêtre élaboré par le chef du Jardin des Saveurs.

Accords mets & vins sélectionnés par les vigneronnes.

Tarif : 45 €/personne. Sur réservation.

15h30 : Vente aux enchères des cuvées offertes par les Z'Elles Gaillacoises, animée par Maître Philippe Amigues, commissaire-priseur à Albi. Les bénéfices seront reversés au profit de la rénovation d'un pigeonnier de Mme et M. Stasiak de Montans.

Ce week-end est une occasion unique de découvrir les vins de Gaillac, de rencontrer les vigneronnes passionnées et de participer à la préservation du patrimoine local dans une ambiance conviviale et festive.

Pour plus d'informations et pour réserver vos places, rendez-vous sur le site officiel : leszellesgaillacoises.fr



L'Église du village, les travaux se poursuivent



Depuis mi-mai l'église est fermée pour la réalisation des travaux prévus depuis cet hiver. Dans un premier temps, Daniel Barasc de Montans remet l'installation électrique aux normes ainsi que l'éclairage général avec des luminaires plus adaptés. Le déménagement des bancs sera nécessaire et nous remercions la famille Flottes qui nous les stockent dans leur atelier.

Dans un deuxième temps, le sol qui sera traité de manière à conserver les tomettes dans leur éclat d'époque. Le plafond en bois sera aussi réparé et repeint. Les enduits à la chaux feront suite, laissant ainsi les murs respirer, la couleur sera décidée en fonction du rendu.

Cette grosse partie des travaux consommera le financement recueilli jusqu'à présent. Merci aux donateurs actuels, mais il faudra poursuivre, si nous voulons réaliser l'ensemble de la rénovation de l'église.

Pendant les travaux, les Églises voisines à la Commune de Montans seront sollicitées sous la responsabilité du prêtre du diocèse, M. Gaël Raucoules.

Merci de votre compréhension.



Journée des aides à domicile

En 2023, le ministère en charge des Solidarités, a décrété le 17 mars, Journée Nationale des Aides à Domicile, pour concrétiser le virage domiciliaire et rendre possible le souhait très majoritaire des Français de vivre chez eux le plus longtemps possible.

Cette journée coïncide avec le jour anniversaire du premier confinement de la pandémie de COVID 19, période pendant laquelle nos personnels intervenants, malgré les incertitudes et les craintes liées à ce virus et malgré la gravité de la situation sanitaire, sont restés au chevet des personnes les plus fragiles. Leur dévouement, en soulageant aussi les aidants, a été exemplaire.

Cet évènement a été l'occasion de leur manifester notre plus sincère reconnaissance et les remercier à juste titre pour les services indispensables rendus au quotidien dans les familles.

C'est un métier difficile qui, porté sur le devant de la scène par le vieillissement inéluctable de la population, mérite d'être reconnu et apprécié à sa juste valeur dans l'intérêt des personnes âgées qui souhaitent rester au domicile le plus longtemps possible et des personnes en situation de handicap. Plus qu'un métier c'est une vocation. Nous aurons tous besoin un jour, d'une aide à domicile, c'est pourquoi nous devons nous mobiliser pour aider ce service de proximité qui ne peut exister sans le bénévolat ; bénévolat qui permet d'aider les populations les plus isolées et c'est souvent le cas en milieu rural. Promouvoir la proximité c'est la politique fondamentale de l'ADMR.

N'hésitez pas à rejoindre nos bénévoles. Quelques heures suffisent pour améliorer et soutenir considérablement nos services en apportant du réconfort aux personnes fragiles.



A propos de cette journée de mobilisation nous remercions nos élus qui ont exprimé chaleureusement leur reconnaissance envers nos personnels du domicile dont ils ont salué le professionnalisme et le dévouement. Merci également pour leur soutien et la confiance qu'ils renouvellent à notre association, indéfectiblement.



Nos aides à domicile ont été très sensibles à ces marques de sympathie et tiennent à exprimer leurs sincères remerciements aux équipes municipales.

Nos coordonnées : ☎ 05 63 57 69 36 - Mail : parisot@admrtarn.fr

Union Rive Gauche XV



Pour la troisième saison en R3, l'URG XV finit 2e de poule et accède à la R2.

L'URG XV s'est qualifiée pour les 1/8e de finale du Championnat d'Occitanie et, après avoir gagné les 1/32e du championnat de France, elle disputera les 1/16e de finale le dimanche 18 mai 2025, en espérant un bon résultat !

L'équipe B s'est aussi qualifiée pour le quart de finale de la coupe d'occitanie. L'équipe du touch URG XV, quant à elle, fait pas mal de tournoi avec ses 25 licenciés.

Pour les animations encore 2 évènements :

- vide Grenier le 9 juin 2025 à Montans
- tournoi de rugby à 5 le 21 juin 2025 à Cadalen

L'URG XV remercie les 3 municipalités de Montans, Brens et Cadalen pour leur accompagnement et leur aide tout au long de la saison. Nous remercions également l'ensemble de nos sponsors sans oublier notre fidèle public toujours au rendez-vous pour nous soutenir !

A bientôt autour des stades.

Le bureau URG XV



Le club des aînés a commencé l'année par l'organisation de son assemblée générale en janvier. Les cartes d'adhérent ont été renouvelées et nous avons noté le renfort de sept nouveaux membres.

Tous les trimestres, nous organisons les repas de l'amitié avec toujours une bonne participation. Un grand merci à Francis qui nous mijote à chaque fois de bons petits plats. Lors de notre dernière rencontre, un groupe de danse folklorique est venu animer notre après-midi et a fait participer les convives.

Toute l'année nous nous retrouvons les mardis et vendredis pour nos après-midi consacrés aux jeux de société et aux cartes.

Nous avons organisé le loto de notre association le 1er mars à la salle des fêtes de Montans avec une très belle

participation. Le 15 mai nous partons à Rocamadour pour une journée découverte et une présentation de l'activité canine de la Gendarmerie Nationale à Gramat.

Un pique-nique est prévu au mois de juin qui sera l'occasion d'une journée très agréable et très festive au cours de laquelle s'exprimeront les talents de boulistes de nos adhérents.

Une randonnée est à l'ordre du jour au mois de septembre et une visite à Caussade au mois d'octobre pour une découverte des métiers de la Chapellerie.

Avec la participation des membres qui se portent volontaires pour une aide aux devoirs, nous avons reconduit avec le directeur de notre école primaire cette aide avec l'accord des parents qui le souhaitent. Une dizaine de personnes ont donné leur accord pour accompagner les enfants durant l'année scolaire.

Grâce aux services de l'agglomération des communes nous avons mis en place un atelier de découverte informatique pour les membres de notre association (ordinateur portable, tablette et smartphone).

Pour la prochaine rentrée, il est prévu un atelier de gymnastique douce.

En décembre nous terminerons l'année avec notre traditionnel repas de Noël.

Comme vous pouvez le constater nous essayons de participer activement à la vie de notre commune en gardant un lien entre nos retraités et nos actifs. Nous avons besoin de forces supplémentaires pour maintenir et augmenter nos activités.

Le Bureau de Générations Mouvement

Amicale des anciens combattants

Depuis quelques années, l'amicale des anciens combattants de Montans organise la commémoration de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette cérémonie nous tient particulièrement à cœur car la majeure partie d'entre nous sont des appelés du contingent qui ont été envoyés dans le cadre du maintien de l'ordre en Afrique du nord. Ces événements datent de 1962 et malheureusement nous sommes les derniers témoins de cette guerre. Notre association assure sa pérennité grâce à l'investissement des anciens combattants et des sympathisants qui maintiennent le devoir de mémoire.

Cette cérémonie a eu lieu le mercredi 19 mars 2025 à 11h devant le monument aux morts où un dépôt de gerbe a été effectué, en présence de Gilles Crouzet, Maire de Montans, des élus locaux, des membres du conseil municipal jeune, des anciens combattants, et des sympathisants. Cette cérémonie a été clôturée par le pot de l'amitié dans une ambiance conviviale.



Hommage à Loïc



C'est avec une immense tristesse que nous rendons hommage aujourd'hui à Loïc, emporté brutalement par un cancer foudroyant. Né le 18 mars 1971 à Lavaur, Loïc était un homme profondément ancré dans sa communauté, un pilier discret mais essentiel de notre village.

Depuis le 7 avril 2003, il œuvrait au sein des services techniques de la mairie, toujours avec sérieux, dévouement et ce sens du service qui le caractérisait tant. Disponible, rigoureux, mais surtout profondément humain, Loïc faisait partie de ceux sur qui l'on savait pouvoir compter.

Marié à Sonia, qu'il chérissait tendrement, il était aussi le père aimant de Gaëtan et Tony. Sa famille était son port d'attache, son moteur, sa plus grande fierté.

Loïc, c'était aussi une âme fédératrice. Il insufflait chaque année une énergie chaleureuse au repas de quartier de La Périe, qu'il organisait avec passion. Il savait créer du lien, rapprocher les gens, cultiver l'amitié autour d'un moment simple et sincère. Président de l'association de pétanque du village, il animait avec cœur cette tradition conviviale, symbole d'un esprit de fraternité qu'il incarnait à merveille. Sa disparition laisse un vide immense. Mais au-delà du chagrin, restent les souvenirs, les sourires partagés, les services rendus sans bruit, les éclats de rire autour d'une partie de pétanque ou d'un repas de quartier.

Loïc, tu étais un homme de cœur, un homme de terrain, un homme de valeurs. Ton engagement, ta gentillesse et ta présence vont profondément nous manquer.

À Sonia, Gaëtan, Tony, ainsi qu'à toute sa famille, nous adressons nos pensées les plus sincères et les plus émuees.

État civil

du 1^{er} décembre 2024 au 13 mai 2025

Naissance

Elyka PÉPIN née le 2 décembre 2024 à Albi

Uriel TOKALEU né le 8 février 2025 à Albi

Romane FLOURETTE née le 14 avril 2025 à Toulouse

Clémence VIDAL née le 13 mai 2025 à LAVAUUR

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces petits Montanais à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.

Seuls sont publiés les avis de naissance dont les parents ont retourné en mairie l'autorisation de publication.

Mariage

Jamal BAKOUH et Mallaury AULAIRE le 12 avril 2025

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Georgette LAFUENTÉ décédée à Gaillac le 2 décembre 2024

Yvette VIOLES décédée à Albi le 6 décembre 2024

Loïc PERRIER décédé à Albi le 4 février 2025

Joseph GRANIER décédé à Albi le 6 février 2025

André LAFUENTÉ décédé à Gaillac le 15 février 2025

Carla AAKSTER décédée à Montans le 22 février 2025

Marcelle MALAUSSENA décédée à Toulouse le 1er mars 2025

Christian PERRY décédé à Montans le 3 mai 2025

Nous renouvelons aux familles nos plus sincères condoléances



TESTEZ
UN
VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
GRATUITEMENT POUR VOS DÉPLACEMENTS



En partenariat avec
le programme

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MODALITÉS DE PRÊT ET RÉSERVATIONS
RENSEIGNEMENTS DANS VOTRE MAIRIE

Dialogue est le bulletin d'information édité par la Mairie de Montans.

Directeur de la publication : Gilles Crouzet.

Comité de rédaction :

Gilles Crouzet, Cyrille Maillet, Catherine Bigouin, Nathalie Mur, Jean-Marie Bezios, Guillaume Alby, Céline Hilaire.

Crédit photos : Cyrille Maillet, Gaillac-Graulhet Agglomération, Raynaud Photo, Google earth, Jean-Marie Ducrocq, Maryse Fau.

Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq

Impression : Imprimerie Rhode, Gaillac - Dialogue a été tiré à 780 exemplaires.

Scannez moi !



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00. Le vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17 h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Tél. 05 63 57 07 43 - Courriel : mairie@montans.fr Site web [https // www.montans.fr](https://www.montans.fr)